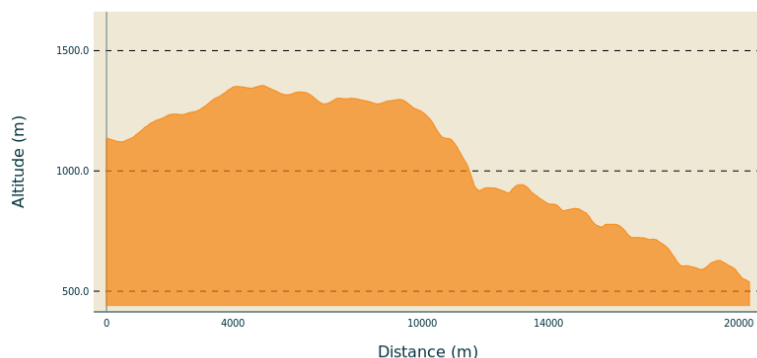


GRP Haute Cévenne d'Ardèche (étape 3) - de Mézilhac à Burzet

Bassin d'Aubenas - MEZILHAC



Profil altimétrique



Altitude min 538 m Altitude max 1355 m

Infos pratiques

Pratique : Itinérance

Durée : 6 h 55

Longueur : 20.3 km

Dénivelé positif : 405 m

Difficulté : Difficile

Type : Étape

Thèmes : Châtaigneraie, Faune - Flore, Géologie, Lac - Rivière - Cascade, Patrimoine bâti, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : Mézilhac

Arrivée : Burzet

Balisage :  GRP

Communes : 1. MEZILHAC 2. LACHAMP-RAPHAËL 3. PEREYRES 4. BURZET

suivre le balisage GR de Pays 

1. Au col de Mézilhac, longer la D 122 en direction de Lachamp-Raphaël sur 200 m.
2. Juste après la bergerie, bifurquer à droite et suivre le sentier à travers le parc à brebis (bien refermer les portillons), au milieu des landes à genêts, jusqu'au Col de l'Areilladou (1240 m).
3. Traverser la D 122 et prendre en face la petite route de droite (chemin de Badel). Dépasser la maison de Citron et, à la Ferme de Badel, remonter à droite la draille à jusqu'au col (poteau "Le Quinsou" - alt. 1349 m).
4. Emprunter le chemin de droite qui contourne le sommet du Montivernoux par le nord.
5. Au carrefour des chemins, possibilité d'accéder en aller-retour au sommet du Montivernoux (calvaire et table d'orientation - alt. 1141 m) pour découvrir un panorama à 360°. Sinon rejoindre la D 354 derrière la haie de résineux.
6. Continuer sur la D 354, puis poursuivre sur la D 122 et traverser le village de Lachamp-Raphaël  (alt. 1330 m).
7. A la sortie du village, prendre à gauche la voie goudronnée en direction de l'aire de repos et avancer jusqu'au transformateur. Descendre le chemin qui longe la haie de résineux. Plus bas franchir la passerelle et continuer le chemin sous les arbres jusqu'à la route, à la maison de Férussier.
8. Suivre la route à gauche puis, à l'intersection suivante, prendre la route de droite.
9. Après une petite côte au niveau de la maison Valier, au carrefour (alt. 1291 m), prendre à gauche sur le chemin de la Fialouse. Après des lacets la route descend dans la forêt domaniale.
10. Dans une légère courbe gauche, prendre à droite le chemin forestière qui plonge dans la ligne de pente. Plus bas le chemin longe une lisière puis redescend à travers lande et bois de hêtres, jusqu'au pont sur la Bourges (poteau "Pont du Ray-Pic" - alt. 930 m). D'ici il est possible d'accéder aux belvédères du Ray-Pic

en aller-retour (1 km et +130 m de dénivelé aller - balisage ). Pour cela passer le pont sur la Bourges et emprunter le sentier à gauche qui monte fortement entre les hêtres. Vous arriverez au parking du Ray-Pic où se trouve sanitaires  et mobilier explicatif sur le volcanisme et la cascade. Un sentier démarre derrière les aménagements d'accueil et conduit aux belvédères du Ray-Pic.

11. Du pont sur la Bourges, longer la D 215 jusqu'au hameau de Chabron (alt. 930 m) et 200 m après la dernière maison, emprunter le sentier qui monte à droite et débouche en haut du village de Péreyres (alt. 860 m).
12. Descendre la route sur 150 m et, dans un virage en épingle, emprunter le sentier qui descend à droite. Franchir le ruisseau à gué et poursuivre par le sentier qui passe en sous-bois puis à découvert. Avant la traversée du ruisseau de Chirouse, dans la descente, aidez vous de la main courante car le passage est délicat.
13. Passer ensuite au milieu du hameau abandonné d'Issarfol (il est interdit de quitter le sentier pour des raisons de sécurité). Vous rejoignez ensuite une route au hameau de Chastagnas. La suivre à droite sur 30 m (poteau "Chastagnas" – alt. 670 m).
14. Prendre à gauche le chemin bordé de deux murs qui descend jusqu'à la route.
15. Suivre la route à droite sur 20 m puis bifurquer à droite pour franchir le petit pont et poursuivre sur le chemin de gauche, entre les maisons. Le chemin se rétrécit ensuite.
16. Au Saralier, longer le hameau sur la petite voie goudronnée qui plus loin franchit un pont et remonte assez fortement pour atteindre la D 289.
17. Traverser la D289 et emprunter le sentier d'en face jusqu'à une intersection (poteau "Méjassole" - alt. 610 m) avec la "voie romaine".
18. Descendre la « voie romaine » (voie pavée) dans la châtaigneraie jusqu'à un croisement de sentiers (poteau "La Croisette").
19. Descendre le chemin pavé offrant un superbe panorama sur Burzet (statue de la Vierge et l'Horloge) jusqu'à la petite route. La couper et poursuivre la descente sur la calade en face. A la D 289, dans l'épingle, descendre la rue jusqu'au pont qui enjambe la Bourges (panneau info rando – alt. 540 m).

Recommandations

Afin de respecter les lieux :

- Tenez votre chien en laisse (et ramassez ses déjections)
- Respectez la propriété privée : restez sur le sentier balisé
- Ne cueillez aucun fruit cultivé, ni même de châtaignes au sol
- Respectez la nature, ramenez vos déchets
- Pensez à refermer les barrières derrière vous, les éleveurs vous remercient
- Les feux sont strictement interdits, la forêt méditerranéenne y est très sensible

Pour votre sécurité :

- Ne surestimez pas votre condition physique, reportez-vous à la grille de cotation
- Consultez la météo avant de vous engager sur un itinéraire
- Portez de bonnes chaussures et emportez de l'eau
- Partez accompagnés d'un guide ou d'une carte à jour

Numéro d'urgence : 18 ou 112

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 Secteurs des sucs Gerbier et Mézenc

Période de sensibilité :

Natura 2000 est une politique Européenne dont l'objectif est de préserver la biodiversité à l'échelle de l'Europe. Avec ses presque 30 000 sites reconnus, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde. Le site que vous traversez à pour but de préserver les landes du Mézenc qui abritent une faune et une flore rare à l'échelle Européenne.

Merci de bien vouloir rester sur les sentiers aménagés afin de ne pas déranger la faune ni piétiner la flore.

Lieux de renseignement

Office de tourisme Aubenas-vals-Antraigues

<https://www.aubenas-vals.com>

Source

APIDAE

<http://www.apidae-tourisme.com>